



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AUTORISATION MUNICIPALE D'ELIMINATION DE DECHETS VERTS PAR LES PARTICULIERS

Je soussigné.....
demeurant à.....
.....

Demande l'autorisation de brûler les déchets verts sur place en dérogation de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Volume à incinérer : Date prévue d'incinération :

Adresse de l'incinération si différente de l'adresse ci-dessus :

Je pratiquerai cette incinération sous mon entière responsabilité.

Je m'engage à respecter les dispositions sécuritaires suivantes :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité vis-à-vis du voisinage,
- Etre éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies ouvertes à la circulation publique
- Respect des interdictions temporaires émises lors d'une période à risque sévère, très sévère ou exceptionnel (répondeur : 05/46/27/44/81)
- Vitesse du vent faible
- Présence d'un moyen d'extinction approprié à proximité immédiate (arrosoir, tuyau d'arrosage, etc),
- Surveillance permanente jusqu'à extinction complète du foyer.

Fait le

A.....

Signature du demandeur

M..... Maire de la commune de,

Accorde la dérogation demandée pour la période

Du.....au.....

Refuse la dérogation au motif suivant :

Fait leA

Cachet et signature du Maire ou de son représentant,

Fait en 2 exemplaires ; original à conserver par le requérant pour présentation lors de tout contrôle. Copie pour Mairie.